

Maintenance d'Ailes Marines : première concertation

L'aménagement du port de Saint-Quay-Portrieux sera modifié par l'arrivée de la base de maintenance des éoliennes. Les pêcheurs ont dit leurs besoins, lors d'une première réunion.

Les premières éoliennes du parc offshore en baie de Saint-Brieuc devraient produire de l'électricité d'ici cet été. Il y a maintenant urgence pour Ailes Marines d'implanter sa base de maintenance à Saint-Quay-Portrieux, port qu'elle avait choisi dès septembre 2013 en raison de son accessibilité 24 heures/24 et de la configuration du plan d'eau. En l'absence de base, l'entretien du parc se fera provisoirement par voie maritime depuis Saint-Malo.

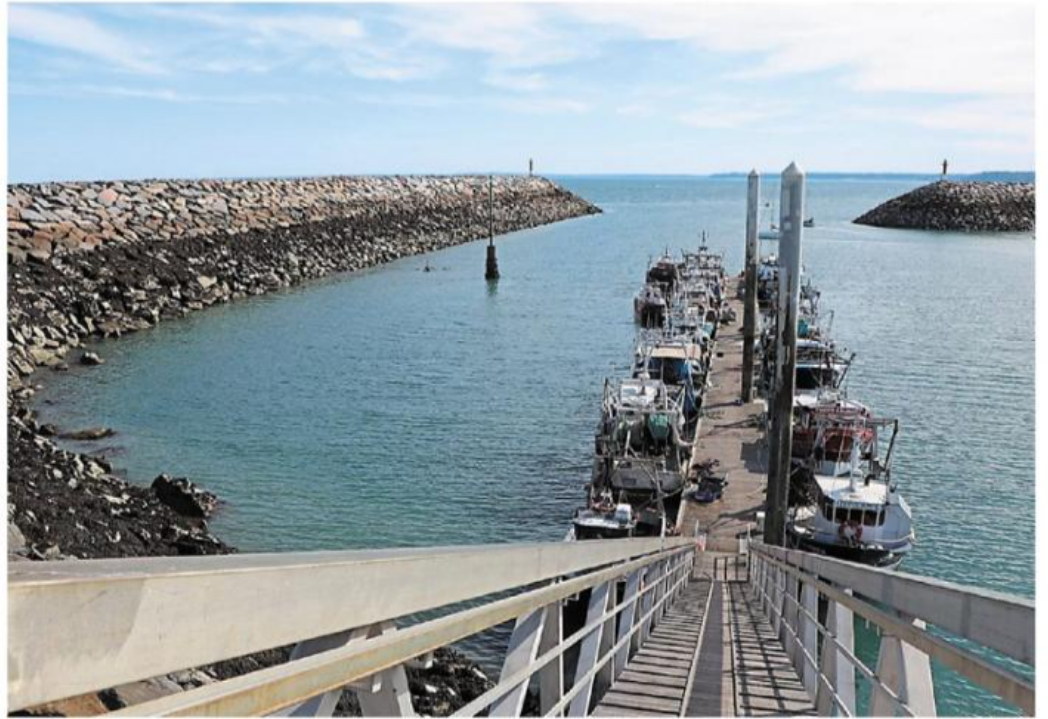
En novembre, le département a donné son feu vert à Aile Marines pour s'établir à Saint-Quay. Reste encore à élaborer son projet d'implantation, en accord avec les autres usagers du port.

« L'occasion d'améliorer les conditions d'accès au port »

Pilotée par Didier Yon, conseiller départemental délégué à l'agriculture et à la pêche, la première réunion de concertation s'est tenue hier, à Saint-Brieuc. Étaient invités : les représentants du comité départemental des pêches, des plaisanciers, la Chambre de commerce et d'industrie, la Société nationale de sauvetage en mer, la Coop maritime, le maire de Saint-Quay-Portrieux et président du syndicat mixte Port d'Armor, des élus du Département et, bien sûr, la direction d'Ailes Marines.

« L'objectif est qu'Ailes Marines puisse s'installer à Saint-Quay et, que son arrivée soit l'occasion d'améliorer les conditions d'accès et de travail au port, déclare Didier Yon. Ce premier comité a permis de lister les contraintes et besoins des différents acteurs en termes de surfaces et de déplacements. »

Les pêcheurs ont dit leurs contraintes concernant la sécurité des pontons et l'entrée au port, le stockage, la débarque du poisson. « Nous avons présenté notre « liste de courses », résume Grégory Métayer, président du Comité des pêches 22. On sait qu'Ailes Marines a de l'argent à met-



L'aménagement du port de Saint-Quay-Portrieux sera modifié par l'arrivée de la base de maintenance des éoliennes d'Ailes Marines.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

tre, autant que les pêcheurs soient gagnants. » Cela pourrait signifier l'installation d'un brise-lames à l'entrée du port, des pontons plus larges et plus longs que les bateaux de maintenance des éoliennes...

La criée, passoire thermique trentenaire, nécessiterait d'importants investissements. La station SNSM, de son côté, aurait besoin de locaux plus adaptés, avec salle de réunion et vestiaires séparés...

On comprend, en filigrane, que chacun attend de la firme éolienne qu'en contrepartie de son arrivée, elle finance un maximum d'aménagements. « On n'en est pas aux investissements. Il y aura des investisse-

ments, bien sûr, et chacun prendra sa part », assure Didier Yon.

Une réunion dans une ambiance constructive

« La réunion s'est déroulée dans une ambiance bonne et constructive, dans le parfait respect les uns des autres », se félicite le conseiller départemental. « Un climat d'écoute bienveillante, assure de son côté Thierry Simelière, conseiller départemental et maire quinocéen. Chacun a pris acte que la base de maintenance se fera à Saint-Quay. »

Le comité de concertation doit se réunir à plusieurs reprises d'ici juin. Une réunion plénière de tous les usagers du port est également pré-

vue. L'objectif est qu'Ailes Marines propose plusieurs scénarios d'implantation. Un avant-projet pourrait être arrêté avant l'été.

Rappelons que pour réduire l'emprise dans le port de Saint-Quay-Portrieux, Ailes Marines a revu son projet de centre de maintenance et l'implantera sur deux sites : la zone d'embarquement et les pontons des bateaux de transfert du personnel technique seront au port de Saint-Quay ; les bureaux et stockages, à Étables-sur-Mer, dans l'ancien centre départemental de voile habitable

Emmanuelle MÉTIVIER.